

RSE - Politique Environnementale

La Société Aéroportuaire Guadeloupe Pôle Caraïbes (SAGPC SA) s'inscrit dans une démarche visant à intégrer les préoccupations sociales et environnementales dans ses activités opérationnelles, en adéquation avec sa stratégie générale (axes stratégiques **CAP 2028**).

Notre politique RSE marque notre ambition d'être un acteur responsable dans notre secteur d'activité à l'échelle du territoire, mais également de la Caraïbe.

Nous avons ainsi fait le choix de placer le développement durable au cœur du développement de la plate-forme de Pointe-à-Pitre/ Le Raizet pour répondre aux attentes de nos clients et de nos partenaires institutionnels, en prenant les engagements suivants pour la période 2022-2028 :

1 – Viser la neutralité carbone

Obtenir la certification ACA 2 et ACA 3

2 - Respecter la réglementation en vigueur

3 - Limiter l'impact environnemental de nos activités et celles de nos prestataires ou partenaires en :

Maitrisant et réduisant les émissions de gaz à effet de serre, ainsi que les rejets de polluants dans l'air, l'eau ou le sol ;

Maitrisant notre consommation d'énergie et de ressources naturelles ;

Préservant les milieux naturels au sein de la concession aéroportuaire ainsi que leur biodiversité ;

Minimisant autant que possible la production de déchets et encourageant la valorisation de ceux-ci.

4 - Intégrer la dimension environnementale à tous les niveaux en :

Veillant à limiter l'impact des nouveaux projets ;

Impliquant nos collaborateurs pour qu'ils contribuent activement à l'objectif de limitation de l'impact environnemental de l'aéroport ;

Prônant l'innovation environnementale au sein des collaborateurs ;

Incitant les prestataires, sous-traitants ou locataires à minimiser leurs impacts environnementaux ;

Privilégiant des partenaires susceptibles de contribuer à l'atteinte des objectifs de la présente politique ou aux engagements environnementaux.

5 - Promouvoir le dialogue avec les parties prenantes en :

Assurant la promotion de sa démarche et de ses résultats en toute transparence ;

Développant la concertation et les liens avec les partenaires.

Cette politique et ses objectifs sont communiqués à l'ensemble des collaborateurs de la SAGPC SA afin qu'ils soient bien sensibilisés aux enjeux.

Le Directoire s'engage à évaluer la pertinence, l'adéquation et l'efficacité de la présente politique. Il veille à la mise en œuvre des moyens pour respecter ses engagements et ainsi contribuer à l'essor d'un tourisme durable pour la Guadeloupe.



Alain BIEVRE

Président du Directoire